



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

221 | Janvier-Mars 2003

Gestion partagée et développement communautaire
en Afrique Noire

Développement rural dans la province du centre au Cameroun

Fodouop Kengné



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/930>

DOI : 10.4000/com.930

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 87-102

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Fodouop Kengné, « Développement rural dans la province du centre au Cameroun », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 221 | Janvier-Mars 2003, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/com/930> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.930>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Tous droits réservés

Développement rural dans la province du centre au Cameroun

Fodouop Kengné

- 1 En Afrique, les coopératives agricoles ont pendant longtemps été créées par l'Etat. L'objectif principal de ces coopératives était d'aider les paysans à accomplir efficacement leurs tâches quotidiennes de production, de transformation et de commercialisation des denrées agricoles. Mais depuis le retrait de l'Etat de la gestion de l'économie, un nombre croissant de coopératives issues des initiatives paysannes ont fait leur apparition. Ainsi au Burkina Faso, les groupements *Naam*¹ sont devenus l'un des principaux catalyseurs des activités économiques dans le milieu rural.
- 2 Au Cameroun, depuis une dizaine d'années, les Groupements d'Initiatives Communes (GIC), structures formelles de travail en commun, se multiplient dans le monde rural. Issus de la crise économique en cours et de la nouvelle politique économique du Gouvernement camerounais qui accorde désormais à l'initiative privée l'essentiel de l'exercice des activités de production, de transport et d'échange, ils y regroupent les paysans d'un même canton ou d'un même village dans le but d'exécuter des tâches socio-économiques communes au mieux de leurs intérêts. Constitués sur le mode des tontines de travail traditionnelles et dotées d'une reconnaissance officielle, ils apparaissent comme l'affirmation à l'échelon supérieur de la volonté d'entraide et de solidarité qui ont toujours animé les paysans dans de nombreuses régions du Cameroun. Actuellement, ils y jouent un rôle socio-économique de première importance. En effet, ils aident les paysans à mieux produire, à mieux transformer et à mieux vendre, tout en étant moins dépendants des commerçants. Ils les aident aussi à épargner de l'argent et à s'en servir le moment venu pour se soigner, s'équiper et financer la scolarité de leurs enfants. Grâce aux activités des GIC, de nombreux paysans du Cameroun ont, au cours des dix dernières années, accru leur production, leurs ventes et leurs revenus dans des proportions appréciables. Cependant ces structures formelles de travail en commun sont confrontées à plusieurs problèmes qui les empêchent de jouer leur rôle avec le maximum d'efficacité. L'Etat et les organisations non gouvernementales devraient contribuer à les résoudre

pour rendre les GIC beaucoup plus performants dans leurs différents domaines d'intervention.

- 3 Cet article se propose de présenter l'analyse et le bilan des activités menées par les GIC dans le milieu rural au Cameroun à travers l'exemple de la province du Centre. Cette province qui est située entre 2°47' et 6°51' de latitude Nord et entre 11°40' et 14° de longitude Est, jouxte la province de l'Adamaoua au nord, celles de l'Ouest et du Littoral à l'ouest, celle de l'Est à l'est et celle du Sud au sud (fig. 1). Avec une superficie de 68 759 km², elle constitue la deuxième province du pays (qui en compte 10 au total) par son étendue derrière la province de l'Est (108 900 km²). Sur le plan physique, elle appartient au plateau sud-camerounais qui occupe la majeure partie du Cameroun méridional. Cette vaste surface d'érosion inclinée vers le sud et le sud - est, est une succession de collines et d'interfluves compris entre 650 et 750 mètres. A l'ouest, elle s'achève brusquement par un escarpement sur la plaine côtière atlantique; elle est drainée par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont la Sanaga, le Nyong et le Mbam; elle jouit d'un climat de type sub-équatorial caractérisé par une alternance entre deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches et par une pluviosité annuelle de 1,7 à 2 m, répartie sur 150 jours. Sa végétation primitive était la forêt dense, mais au fil des années, elle a été attaquée et détruite en maints endroits par l'homme.
- 4 Sur le plan humain, elle correspond en grande partie au domaine de peuplement Bété (au sens large) auquel se mêlent dans les villes et dans certaines zones rurales, des immigrants venus de l'est, de l'ouest, du nord et de l'étranger. Par ailleurs, la province du Centre est assez bien urbanisée (à l'échelle du Cameroun) : en 1987 elle concentrait 44,2 % de ses habitants dans les villes contre 42,3 % à l'ensemble du pays, et actuellement elle renferme 53,2 % de citadins contre près de 49 % à l'ensemble du Cameroun. Cependant, elle doit son fort taux d'urbanisation, à la ville de Yaoundé, la capitale politique et le second pôle économique du Cameroun derrière Douala. En effet, 60 % des 1,9 million d'habitants de la province y sont installés. Sur le plan économique, outre le cacao, sa principale culture d'exportation, la province du Centre produit beaucoup d'autres denrées commerciales et vivrières dans des plantations traditionnelles ou modernes et fournit, par le biais de l'exploitation forestière, du bois destiné à la demande intérieure et au marché d'exportation ; en outre, elle possède une activité industrielle appréciable en grande partie concentrée dans la ville de Yaoundé.
- 5 Cette étude qui s'appuie sur une longue pratique de terrain et sur des enquêtes récentes² y traite d'abord de la genèse et de la structure des GIC existant dans le milieu rural de la province du Centre. Elle fait ensuite le point sur la contribution apportée par les GIC à leurs membres dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits, et analyse les problèmes auxquels ces structures sont confrontées.
- 6 La campagne de la province du Centre est l'une des zones rurales camerounaises où les GIC sont le mieux implantés aujourd'hui. Les premiers GIC y sont apparus au lendemain de l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi du 14 août 1992 portant création des sociétés coopératives et des Groupements d'Initiatives Communes au Cameroun (fig. 2). Ces structures formelles de travail en commun ont pour objectifs majeurs :
 - d'aider leurs membres à mener à bien des activités de production (par exemple, pallier la faiblesse technique et le manque d'engrais) de transformation et de commercialisation des ressources économiques (recherche de débouchés pour leurs productions) ;
 - de leur fournir une assistance matérielle et/ou financière en cas de difficulté ;

- de les aider à épargner de l'argent dont ils se servent ensuite pour se soigner, s'équiper, régler la scolarité de leurs enfants et pour faire face à des situations difficiles.
- 7 Leur création et leur multiplication résultent d'une part de l'effondrement en 1989 des prix garantis versés aux paysans producteurs de cacao et de café et de la chute corrélative de leurs revenus, et d'autre part de la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994. Pour améliorer leurs revenus et surtout accroître leur pouvoir d'achat, les paysans jusque-là accaparés par la cacaoculture et la caféiculture, ont opté pour la diversification de leurs activités économiques ; ainsi, tout en continuant à cultiver le cacaoyer et le caféier, ils se sont lancés dans l'exploitation des denrées vivrières et dans la pisciculture, qui sont susceptibles de leur rapporter plus d'argent. Or, ici en milieu forestier, l'exercice de ces activités exige beaucoup de travail, surtout pour les labours et les récoltes. On comprend aisément l'empressement des paysans à adhérer aux GIC qui leur donnent l'occasion de résoudre ensemble les problèmes qui se posent à eux. A l'heure actuelle, dans la zone étudiée, 47 % des chefs de ménage et leurs conjoints en sont membres. Le nombre des GIC y a fortement augmenté depuis 1995. A la fin de 2001, la province du Centre comptait 328 GIC ruraux en activité dont 119 groupements féminins, 77 groupements masculins et 132 groupements mixtes, totalisant 8 610 adhérents. 97 GIC (soit 29,6 % du total) sont implantés dans le département de la Lékié, 37 dans celui de la Méfou-Afamba, 49 dans celui du Mbam-et-Kim, 41 dans celui du Nyong-et-Soo, 29 dans celui de la Haute-Sanaga, 30 dans celui du Mbam-et-Inoubou, 20 dans celui du Nyong-et-Mfoumou, 23 dans celui de la Méfou-et-Akono et 17 dans le Nyong-et-Kellé (fig. 2). Le processus de création des GIC s'y poursuit sans relâche.
 - 8 Ces Groupements d'Initiatives Communes rassemblent chacun entre 15 et 50 membres de l'un et l'autre sexes. Comme les tontines d'argent, ils sont administrés par un bureau comprenant un président, un secrétaire, un trésorier et un commissaire aux comptes. Ces responsables sont élus par les adhérents à la majorité absolue pour 2 ou 3 ans plusieurs fois renouvelables au cours d'assemblées générales extraordinaires convoquées³ ou 4 mois à l'avance. Président et trésorier sont choisis de préférence parmi des gens âgés et expérimentés dans la conduite des activités agro-pastorales, et qui ont une bonne réputation dans le village ou le canton. Quant au secrétaire, il doit être « instruit » (sachant lire et écrire), puisqu'il est chargé de rédiger les rapports d'activité, les procès-verbaux des réunions, et tous autres actes écrits.
 - 9 La zone territoriale de compétence d'un GIC est le village ou le canton. L'ensemble des GIC d'un arrondissement donne forme l'Union des GIC de cet arrondissement. La fédération des GIC, qui a pour zone territoriale de compétence le département, est composée des unions des GIC implantés dans ce département. Outre le président, le secrétaire, le trésorier et le commissaire aux comptes, chaque union des GIC compte deux à trois autres responsables chargés de la collecte et de la commercialisation du surplus des productions économiques de ses membres.
 - 10 Les GIC fonctionnent tout d'abord avec les frais d'adhésion et les cotisations annuelles de leurs membres. Les frais d'adhésion varient selon les GIC entre 2 000 et 4 000 F. CFA et les cotisations annuelles entre 1 000 et 3 000 F. CFA. Les GIC fonctionnent aussi avec des appuis financiers extérieurs qu'ils reçoivent de temps en temps de l'Etat par l'intermédiaire du FIMAC³, d'organismes internationaux et d'ONG nationales et étrangères.

- 11 Dans le milieu rural de la province du Centre, les GIC s'investissent d'abord dans la production agricole et dans la pisciculture.
- 12 Les GIC s'y investissent de deux manières : ils concourent d'abord à la création et à l'exploitation de champs communautaires de cultures vivrières dont la production est généralement répartie entre les différentes familles de leurs membres. Ils les installent sur des terres mises à leur disposition par des notables ou des "grands" du village. Les superficies de ces champs varient entre 2,5 et 15 ha. Les GIC y font travailler leurs membres à tour de rôle par groupes de 10 à 20 personnes, depuis les labours jusqu'aux récoltes. Ils y cultivent de préférence des denrées très sollicitées par les centres urbains comme la banane plantain, le maïs, le manioc, les courges, le macabo, la tomate, le piment, et parviennent à en obtenir des quantités intéressantes. A titre d'exemple, en 2000, le GIC dénommé "Comité de Développement de la Vallée de Kya " créé en novembre 1992 dans la région d'Awaé-Essé (département de la Méfou-et-Afamba), a produit sur ses 2 700 ha de champs communautaires et familiaux répartis dans ses cinq antennes d' Okok, Olanguina, Mfou-Awaé, Nkolayat et Elat, 4 500 t de plantain, 6 000 t de tubercules de manioc, et 3 100 t de tubercules de macabo. Au cours de la même année, le GIC- MAT, fondé en janvier 1993 dans l'arrondissement de Mbangassina (département de Mbam-et-Kim), a récolté 109 t d'ananas, 25 t de tomates, 14 t de poivrons et 9 t de piment.
- 13 Les GIC concourent aussi à la mise en valeur des champs vivriers de leurs membres. Ainsi, ils font travailler leurs membres dans le champ de chacun d'eux suivant un calendrier préétabli. Les tâches portent sur l'ouverture des champs, les labours, les semailles, le sarclage et les récoltes. Le bénéficiaire des prestations doit prendre en charge les repas et la boisson du groupe, et faire des dons en nature à ses coéquipiers quand il s'agit de la récolte. Ainsi, en 1999, le GIC de Top Ayène (GICTA) créé formellement dans l'arrondissement d'Essé en mars 1993, a aidé ses 35 membres (20 hommes et 15 femmes) à produire 1 050 sacs de macabo et de manioc et 550 régimes de plantain dans 52 champs individuels couvrant une superficie totale de 130 ha. En 2000, le GIC de Binguela I créé dans l'arrondissement de Mbankomo (département de la Méfou-et-Akono) en octobre 1995, a permis à ses 55 membres de produire 650 régimes de banane plantain, 900 sacs de macabo et 8 t de feuilles de *Vernonia* (*ndolé*) dans leurs champs. Dans le cas des champs paysans, chaque adhérent bénéficie du concours de tous les membres du GIC qui l'aident à mettre son exploitation en valeur (labourer, semer ou faire les récoltes) suivant un calendrier préétabli. Il en est ainsi du GIC de Top Ayène (GICTA) dans la région d'Awaé-Essé. Sa production vivrière concerne le macabo et le manioc, et ses membres cultivent environ 27 ha par an pour une récolte moyenne de 225 sacs. Quand les GIC ne rassemblent que des hommes ou des femmes, leurs membres se résolvent à effectuer toutes les tâches depuis l'ouverture des champs jusqu'au transport des récoltes à la maison ou au marché. Mais quand ils sont mixtes, les hommes se chargent de la préparation des champs et du transport des récoltes, laissant aux femmes le soin d'effectuer les labours, les semailles et les récoltes.
- 14 Outre l'exploitation des champs vivriers, certains GIC ruraux de la province du Centre participent à la mise en valeur des cultures de rente de leurs membres (cacaoyères, caféières, palmeraies). Ces GIC, qui regroupent exclusivement des hommes, aident leurs membres à mener à bien les opérations de création, d'entretien et de récolte des plantations, ainsi que la commercialisation de leurs productions. Pour faciliter leur tâche et surtout accroître la production des plantations, certains GIC utilisent un matériel agricole moderne et des engrais chimiques acquis avec une partie des frais d'adhésion et

des cotisations de leurs membres. C'est le cas du GIC de Top Ayène (GICTA) qui, en 1998, s'est procuré deux thermonébulisateurs et deux atomiseurs pour assurer le traitement respectif des cacaoyères et des caféières de ses membres. C'est également le cas de l'Union des Groupements Communautaires d'Essé (UGCE), toujours dans le département de la Méfou-et-Afamba qui, en 1996, a acheté deux tronçonneuses à moteur et deux pulvérisateurs pour pouvoir assurer un entretien plus efficace des cacaoyères de ses membres. C'est encore le cas du GIC de Binguela I (GICB1) qui, en l'an 2000, a acheté 27 t d'engrais chimiques pour fertiliser les cacaoyères de ses membres.

- 15 Certains GIC impliqués dans la production agricole bénéficient de l'appui des moniteurs du Ministère de l'Agriculture et des agents du Programme National de Vulgarisation et de Formation Agricole (PNVFA) en poste dans les services locaux compétents, qui de temps en temps les initient aux meilleures méthodes de labour, de sarclage et de conservation des sols et les incitent à pratiquer les cultures les plus rentables. A titre d'exemple, grâce à l'appui du PNVFA, l'UGCE a mis au point en 1997 une méthode de conservation des fruits et des légumes.
- 16 Outre la production agricole, certains GIC ruraux de la province s'intéressent à l'élevage des poissons dans des étangs artificiels de diamètre variable qu'ils ont aménagés à l'aide de houes, de machettes et de bêches le long des rivières ou dans des vallées marécageuses. Après avoir défriché la végétation hydrophile, ils y aménagent des diguettes en élevant des murs de pierre ou de béton de 1,5 à 2 m de haut pour retenir l'eau en permanence. Les alevins, emprisonnés ou relâchés dans les étangs ainsi créés, se nourrissent pendant 12 à 24 mois de déchets naturels. En fin de cycle, les exploitants vident les étangs et recueillent les poissons.
- 17 Ainsi, l'Union des Groupements d'Initiatives Communes de Méfou et Akono (GICMA) fondée en décembre 1997, a réalisé à ce jour 17 étangspiscicoles dans les villages de Binguela I, Binguela II, Nomayos, Akono, dans lesquels ils exploitent surtout une espèce très particulière de poisson appelée *terotis*. De son côté, depuis sa création en janvier 1998, le Groupement d'Initiative Commune d'Efok, dans le département de la Lékié, exploite une vingtaine d'étangs piscicoles dans son ressort territorial de compétence.
- 18 En dehors de la production, bon nombre de GIC ruraux de la province du Centre s'emploient à commercialiser le surplus de la production de leurs membres. Ces GIC s'y emploient dans les villages de production mêmes ou dans les centres consommateurs urbains.
- 19 Dans les villages et bourgs de la province du Centre reliés aux villes et surtout à Yaoundé par de bonnes routes, les GIC ici collectent et livrent périodiquement les jours de marché le surplus de la production économique de leurs membres qui le souhaitent aux consommateurs et aux revendeurs âpres au gain, plus connus dans le sud du Cameroun sous le nom de *bayam-sellam*. Ainsi, en 1999, 9 GIC de l'arrondissement de Mbangassina et 11 de l'arrondissement de Mbankomo situés à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Yaoundé, ont procédé à la collecte et à la commercialisation de l'excédent des récoltes de vivres d'une partie de leurs membres dans les villages de production. Au cours de la même année, 13 GIC de la région d'Awae-Essé et 6 de l'arrondissement de Dzung dans le département du Nyong-et-Soo ont fait de même. Au total, en 2001, 13 % des GIC ruraux de la province du Centre assurant la commercialisation du surplus des récoltes de leurs membres le faisaient dans les villages de production mêmes. D'autres GIC vendent aussi le cacao et le café de leurs membres dans les zones de production aux collecteurs au service des exportateurs de ces deux produits.

- 20 La majorité des GIC impliqués dans la commercialisation du surplus de la production le font dans les centres urbains. Ces GIC disposent d'agents commerciaux qui ont pour tâche d'aller écouler les produits des membres au loin dans les centres urbains, où la demande est abondante et financièrement intéressante. Ainsi, une fois le surplus de la production de leurs membres collecté, les GIC le confient aux agents en question. Ces derniers affrètent des camionnettes ou des camions légers pour les convoier vers les villes de la province telles que Yaoundé, Mbalmayo, Soa, Mfou, Bafia et Eséka. Certains agents les acheminent vers les villes beaucoup plus éloignées comme Edéa et Douala dans la province du Littoral, Ebolowa, Kribi et Ambam dans la province du Sud, Bitam, Oyem et Libreville en territoire gabonais. Là, ils les vendent en grosses quantités, de préférence aux revendeurs sédentaires qui en assurent ensuite la distribution au détail auprès des consommateurs. Dans les grandes villes camerounaises comme Yaoundé, Bafia, Mbalmayo, Edéa et Douala, les agents commerciaux signent des contrats de livraison de vivres avec des complexes hôteliers, des restaurants, des casernes militaires et des maisons d'arrêt.
- 21 Ainsi, en 2000, l'Union des Groupements Communautaires d'Essé a écoulé dans les villes de Yaoundé, Mbalmayo, Ebolowa, Oyem, Bitam et Libreville 1 300 t de plantain, 230 t de farine de maïs et 370 t de semoule de manioc (*gari*) pour une valeur totale de 49 000 000 de F. CFA. La même année, l'Union des Groupements et d'Entraide de la Méfou-Akono (UGEMA) a vendu dans les villes de Yaoundé, Edéa, Douala, Ebolowa et Libreville près de 1 550 t de plantain, 485 t de farine de maïs et 200 t de semoule de manioc pour un montant de 75 000 000 F. CFA. Bien entendu, après déduction des charges, des cotisations et de l'épargne communes, ces sommes ont été réparties entre les membres des GIC concernés au prorata de la quantité de produits fournie par chacun d'eux.
- 22 L'argent qu'ils tirent de la commercialisation du surplus de leurs productions économiques permet aux membres des GIC de satisfaire leurs besoins essentiels en nourriture, logement, équipement, de santé et de payer les frais de scolarité de leurs enfants.
- 23 Plusieurs GIC ruraux de la province du Centre procèdent à la transformation des denrées alimentaires avant de les commercialiser. En effet, les citoyens camerounais que la crise économique en cours, en réduisant leurs revenus et leur pouvoir d'achat, a contraints à consommer en priorité les aliments d'origine locale, n'acceptent pas les productions agricoles et pastorales à l'état brut : ils réclament des produits de plus en plus conditionnés, de plus en plus fins, de plus en plus valorisés, voire prêts à être cuisinés ou consommés.
- 24 Plusieurs GIC ruraux s'efforcent donc de répondre à cette exigence. Toutefois, ils se limitent à une première transformation des produits telle que le séchage des légumes verts, le broyage du maïs et du manioc, la fabrication de la semoule de manioc ou celle de la provende de maïs. Ainsi, depuis mai 1995, la fédération des GIC de la région d'Awaé-Essé sèche d'importantes quantités de légumes verts qu'elle écoule ensuite dans les villes de Yaoundé, Mfou, Mbalmayo, Bafia et Soa sans risque de détérioration. Depuis janvier 1996, elle produit aussi en moyenne 1 600 t de farine de maïs et 2 000 t de semoule de manioc (*gari*) par an dont elle vend la plus grande partie dans les villes proches et éloignées. Depuis mars 1993, une autre fédération des GIC, l'Union des Groupements Communautaires d'Essé (UGCE) fabrique entre 3 500 et 5 000 t de provende de maïs par an, qu'elle vend aux éleveurs de volailles de la province et surtout à ceux installés à la périphérie de la ville de Yaoundé. En février 1994, cette fédération des GIC a reçu du

Fonds Européen de Développement (FED), une somme de 97 000 000 F. CFA destinée à financer pendant cinq ans la production de provende de maïs.

- 25 Dans le souci de faciliter le travail et la vie quotidienne de leurs membres, nombre de GIC ruraux de la province du Centre ont mis au point un système de caisse d'épargne intéressant. Ces caisses d'épargne sont financées de deux façons.
- 26 Dans un cas, les bureaux des GIC chargés de commercialiser les productions de leurs membres, escomptent sous forme d'épargne une partie des recettes des ventes avant de répartir l'essentiel aux paysans. 74 GIC ruraux de la province du Centre, dont près de la moitié sont localisés dans le département de la Lékié, font cette expérience. Les membres concernés épargnent ainsi en moyenne chaque année entre 60 000 et 110 000 F. CFA chacun. Tous les ans en septembre, mois de la rentrée scolaire, les GIC "cassent" les caisses d'épargne et en distribuent les fonds aux paysans. Lorsque les fonds des caisses d'épargne proviennent des recettes des ventes des exploitations communautaires, ils sont distribués aux membres des GIC de manière uniforme ; lorsqu'ils proviennent des ventes des productions individuelles, ils sont distribués aux membres au prorata de la quantité de produits fournie par chacun d'eux. Mais à tout moment, les GIC accordent sur les fonds des caisses d'épargne un crédit à un taux d'intérêt modeste aux paysans victimes de maladie, d'incendie ou de vol, ou désireux d'étendre leurs activités ou de lancer des activités économiques nouvelles.
- 27 Dans l'autre cas, mensuellement ou trimestriellement, les membres des GIC déposent eux-mêmes dans les caisses d'épargne une somme d'argent prélevée sur les recettes de vente de leurs productions, ou des aides en espèces reçues de parents installés en ville. A ce jour, 139 GIC ruraux de la province du Centre (soit 42,5 % du total) disposent de ce type de caisse d'épargne. Certains membres y déposent une somme de montant variable d'un mois ou d'un trimestre à l'autre ; cependant, la plupart versent chaque fois une somme de même montant : 500, 1 000, 2 500, ou 5 000 F. CFA. Les différents versements sont inscrits dans un livret de comptes. Ici aussi, tous les ans en septembre, mois de la rentrée scolaire, les GIC concernés "cassent" les caisses d'épargne en question et en distribuent les fonds aux paysans au prorata des sommes épargnées par chacun d'eux.
- 28 Tout comme les revenus issus de la commercialisation des produits, les fonds mobilisés dans les caisses d'épargne des GIC rendent de précieux services. En effet, ils permettent aux membres des GIC d'acquérir les biens alimentaires et d'usage courant modernes qui leur manquent, et de faire face à des dépenses diverses de logement, de santé, de scolarité... En outre, ils permettent aux GIC eux-mêmes de financer des travaux ou des opérations d'intérêt collectif. A cet égard, certains GIC utilisent une partie des fonds dont ils disposent pour acheter des intrants et des outils agricoles modernes. D'autres s'en servent pour financer la mise en place d'infrastructures socio-économiques. C'est ainsi qu'avec une partie des fonds de sa caisse d'épargne, le GICTA a entrepris la construction d'un centre commercial à Top Ayéné en 1995 ; en outre, il y a financé la construction d'un centre de santé en 2000. De son côté, avec une partie des fonds épargnés par ses membres et une aide financière de 7 500 000 F. CFA fournie par l'Institut Européen de Coopération et de Développement, l'UGCE a construit une école agricole dans le centre d'Essé en 1997. Cette école, dont les enseignants de nationalité camerounaise sont formés et rémunérés grâce au financement de deux organisations d'aide d'origines espagnole et française, donne aux jeunes des deux sexes ayant le niveau du cours moyen deuxième année, une formation de trois ans sur les méthodes d'exploitation agro-pastorale modernes.

- 29 En définitive, grâce aux initiatives évoquées ci-dessus, les GIC ont contribué et contribuent encore à accroître les productions agricole et piscicole, et à améliorer les revenus, donc le niveau de vie de nombreux paysans de la province du Centre. Depuis 1992, grâce à ces initiatives, plusieurs paysans ont vu leur production multipliée par deux ou par trois. D'autres se sont lancés dans de nouvelles productions agricoles jugées plus rentables, et d'autres encore ont considérablement accru leur pouvoir d'action et de négociation vis-à-vis des commerçants collecteurs.
- 30 Comme il est indiqué plus haut, les GIC ruraux de la province du Centre au Cameroun ont pour principal objectif d'aider leurs membres à mieux produire, à mieux transformer et à mieux vendre le surplus de leur production afin d'en tirer le maximum de profit. Mais dans la poursuite de cet objectif, ils se heurtent à plusieurs problèmes.
- 31 Le premier de ces problèmes est le manque de formation et de qualification des membres, qui ne permet pas à ceux-ci de bien tenir leurs comptes, de bien suivre l'évolution des stocks, d'appréhender rapidement les tendances du marché et d'en tirer le meilleur profit. Le second problème est l'insuffisance, voire la pénurie des ressources financières, qui privent les GIC de la possibilité d'acquérir le matériel de production moderne et les véhicules de transport des produits, d'aménager des bâtiments de stockage. Le troisième problème est représenté à la fois par le refus de bon nombre de membres des GIC de cotiser et d'épargner, et par les multiples détournements de fonds opérés par les dirigeants des GIC, et qui ont tendance à paralyser les activités de ceux-ci.
- 32 Il arrive aussi que des membres des GIC choisissent de vendre individuellement leurs productions, affaiblissant ainsi la marge de négociation de ces structures. Il arrive encore que d'autres membres se méfient de l'organisation des GIC quant à l'utilisation de leur cotisation pour l'achat de matériel agricole et d'intrants. Les objectifs des GIC ne sont donc pas toujours bien perçus par les paysans, ce qui pose du même coup le problème de leur motivation réelle. Enfin, si certains GIC regroupent les paysans autour d'objectifs bien précis, d'autres correspondent à des structures créées de toutes pièces et n'ayant aucun programme d'activités. Ces GIC-là ne sont pas issus des initiatives paysannes : ils sont souvent créés par des citoyens, c'est-à-dire des individus qui ne sont pas du tout impliqués dans les activités agricoles et pastorales, et qui n'envisagent même pas de s'y impliquer. Leurs initiateurs sont animés par le seul et unique but de profiter de l'aide financière que, depuis 1990, l'Etat camerounais et ses partenaires comme la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le PNUD et les ONG, sont censés accorder de temps en temps aux organisations paysannes autonomes pour les aider à entreprendre leurs activités. Très souvent, les GIC de ce type disparaissent au bout de cinq ou six mois d'existence, faute de moyens financiers de fonctionnement et d'action.
- 33 Depuis une dizaine d'années, les GIC mènent dans le milieu rural de la province du Centre des actions positives relatives aux productions agricole et piscicole, à leur transformation et à leur commercialisation : en outre, ils mènent des actions tout aussi positives en matière d'épargne et de mise en place, dans plusieurs villages et cantons de la province, d'infrastructures collectives comme des routes, des écoles, des établissements de commerce et des points d'eau potable. En clair, ils y jouent un rôle appréciable dans le développement des activités socio-économiques. Cela dit, ces structures paysannes de travail en commun joueraient un rôle encore plus important si elles n'étaient pas confrontées à plusieurs problèmes. Il s'avère donc nécessaire d'envisager des façons de combattre et de réduire ces problèmes, à défaut de les éliminer complètement. Les GIC, comme l'Etat camerounais, la Banque Mondiale, le PNUD et les ONG nationales et

internationales intéressées, devront participer à la recherche des solutions adéquates. Leurs efforts devront tendre à réduire les risques qui pèsent sur le fonctionnement et les activités des GIC, afin d'améliorer les conditions de travail, les revenus et partant le niveau de vie de leurs membres.

- 34 Compte tenu des carences que nous avons relevées ci-dessus, l'Etat, les organismes internationaux et les ONG devraient s'employer à donner aux membres des GIC, et surtout à leurs responsables, une formation suffisante en économie et en gestion pour les amener à mieux gérer leur structure de travail, mais aussi à comprendre le milieu dans lequel ils travaillent et qu'ils essaient d'exploiter. A cet égard, ils devront organiser périodiquement dans quelques villes et villages de la province du Centre, des séminaires et des stages de formation et de recyclage à l'usage des membres des GIC et de leurs responsables.
- 35 L'Etat et ces mêmes organismes devraient aussi accroître et systématiser leurs aides financière, matérielle et technique aux GIC en ayant un véritable programme d'activités. Ils devraient mettre à leur disposition de quoi acquérir le minimum de matériel agricole moderne et d'intrants nécessaires à l'exploitation des cultures vivrières et commerciales, et s'attacher les services des moniteurs agricoles du Ministère de l'Agriculture et des agents du PNVFA.
- 36 L'Etat devra reprendre en main l'entretien des pistes rurales de la province qui n'est plus assuré depuis la liquidation de la SODECAO en 1992. Une amélioration de ces pistes permettrait aux GIC d'acheminer plus facilement les productions de leurs membres vers les marchés de consommation ruraux et urbains.
- 37 Sur un autre plan, les GIC devraient se résoudre à générer, par le biais des cotisations et de l'épargne, des ressources financières nécessaires à leur développement. Avec de telles ressources, ils viendraient en aide à leurs membres en cas de nécessité et financeraient momentanément des opérations de création et d'entretien des routes, d'aménagement des points d'eau potable, des tâches dont la réalisation incombe normalement aux pouvoirs publics.
- 38 Il conviendrait naturellement de sanctionner sévèrement les responsables des GIC qui pratiquent des détournements aux dépens des cotisations de leurs membres. Enfin, il faudrait orienter davantage les efforts vers la production des denrées de grande consommation sollicitées par les marchés urbains, ou susceptibles d'être exportées dans les pays voisins (RCA, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad, Congo Brazzaville et même Nigeria).
- 39 Créés dans le contexte de la crise économique qui frappe durement le Cameroun depuis 1986, les Groupements d'Initiatives Communes (GIC) sont devenus, à l'instar des groupements *Naam* au Burkina Faso, des acteurs importants du développement socio-économique. Ils sont désormais solidement implantés dans le milieu rural de la province du Centre, où ils mobilisent déjà 30 % des chefs de ménage ruraux dont ils facilitent et valorisent, comme on l'a vu, les activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées vivrières, ce qui contribue à accroître sensiblement les revenus et partant le niveau de vie de nombreux paysans de la province du Centre. En outre, ils ont concouru à renforcer l'équipement socio-économique de nombreux villages et cantons.
- 40 Ce mouvement d'expansion des GIC n'est cependant pas spécifique de la province du Centre. En effet, depuis le début de la crise économique, il s'étend aussi à d'autres

provinces du Cameroun, notamment celles de l'Est, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-Ouest, où ils font de nombreux adeptes. Il commence aussi à pénétrer dans les trois provinces septentrionales, où les GIC supplantent peu à peu les Associations Villageoises (AV) initiées et encadrées depuis 1979 par la Société pour le Développement du Coton (SODECOTON). Ici et là, les GIC sont accueillis d'autant plus favorablement par les paysans qu'ils représentent une version « moderne » des tontines traditionnelles, qu'ils résultent d'initiatives paysannes et qu'ils offrent à leurs membres des avantages pécuniaires non négligeables. Les aspects positifs de ce type de regroupement en milieu rural laissent à penser qu'il gagnera encore du terrain au cours des prochaines années, puisque au rythme actuel des adhésions, les GIC devraient regrouper 75 % des chefs de ménage ruraux à la fin de l'année 2005. Ils réussiraient ainsi là où toutes les formes de coopératives d'Etat ont échoué jusqu'ici, ce qui ne serait pas un mince progrès.

BIBLIOGRAPHIE

BEDONCLE G., 1982 - *La question paysanne en Afrique noire*, Karthala. Paris, 110 p.

BELINGA BELINGA P., 1996 - *Déprise rurale, mutations socio-économiques et leur impact sur le milieu naturel: cas de la région d'Ongot-Nlong sur l'ancienne route Yaoundé-Douala au Cameroun*. Yaoundé, Université de Yaoundé, FLSH, Département de Géographie, 114 p. (Mémoire de Maîtrise de Géographie).

ESSENGUE NKODO P., 1996 - *Les mutations économiques récentes et leur impact sur le milieu naturel dans la région d'Awaé-Essé (Cameroun)*. Yaoundé, Université de Yaoundé, FLSH, Département de Géographie, 115 p. (Mémoire de Maîtrise de Géographie).

ETOUNA J., 1996 - *Mutations agricoles récentes et leurs incidences sur le milieu physique de l'arrondissement de Mbangassina, département du Mbam- et-Kim (Cameroun)*. Yaoundé, Université de Yaoundé, FLSH, Département de Géographie, 128 p. (Mémoire de Maîtrise de Géographie).

KENGNE FODOUOP, 1999 - Demande urbaine et évolution de l'agriculture vivrière et maraîchère dans le Sud du Cameroun. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 207, p. 293-321.

OUEDRAOGO B. L., 1990 - *Entraide villageoise et développement: des groupements paysans au Burkina Faso*. Paris, L'Harmattan, 180 p.

NOTES

1.- En langue Mossi, « Naam » veut dire « chefferie » et « pouvoir ».

2.- Une partie des données de l'étude provient des recherches que le département de Géographie de l'Université de Yaoundé I et la Faculté des Sciences Géographiques de l'Université d'Utrecht, aux Pays-Bas, sous la direction du prof. Ali A. de Jong, ont mené entre 1993 et 1997 sur les mutations socio-économiques dans les campagnes de la province camerounaise du Centre.

3.- Le Fonds d'Investissements de Micro-réalisations Agricoles et Communautaires (FIMAC) a été créé en 1992 dans le cadre du projet « Sécurité Alimentaire » pour aider, à travers une politique d'octroi de crédits mis à sa disposition par l'Etat camerounais, la Banque Mondiale et le PNUD, les structures paysannes autonomes à mener à bien leurs activités de production, transformation et commercialisation des denrées agricoles et piscicoles. Toutefois, ses règles d'attribution et de recouvrement des crédits ne sont pas à la portée de nombreux GIC matériellement démunis, et formés pour la plupart de paysans analphabètes.

RÉSUMÉS

Dans la province du Centre au Cameroun, les Groupements d'Initiatives Communes (GIC) jouent aujourd'hui un rôle de première importance dans le développement socio-économique rural. Issues des initiatives paysannes, ces structures formelles de travail en commun aident d'abord leurs membres à mieux produire, à mieux transformer et à mieux vendre les fruits de leurs activités agricoles ; en outre, ils leur permettent d'épargner de l'argent dont ils se servent en temps opportun pour satisfaire leurs besoins essentiels de nourriture, de logement, de santé et financer la scolarité de leurs enfants ; enfin, ils contribuent dans la mesure de leurs moyens, à doter plusieurs villages de la province du Centre d'équipements collectifs comme des marchés, des écoles et des puits. Cependant, ils sont confrontés à plusieurs problèmes qui les empêchent de jouer leur rôle avec le maximum d'efficacité.

Common Initiative Groups and rural development in the Central Province of Cameroon. In the Central Province of Cameroon, Common Initiative Groups play a very important part in rural socio-economical development. These groups, which stem from farmers' initiatives, mainly help their members to produce and to transform and sell their products with more efficiency. They also allow them to save money that they can use, when the time is right, to satisfy their basic needs in terms of food, housing, health and education. Finally, they contribute, when they can afford it, to provide several villages with community facilities, such as markets, schools or wells. However, these Common Initiative Groups have to face many problems which prevent them from working with maximum efficiency.

INDEX

Mots-clés : Cameroun, commercialisation, culture commerciale, culture vivrière, développement rural, Groupement d'initiatives communes, pisciculture, revenu monétaire

Keywords : Cameroon, Common Initiative Groups, fish breeding, food crops, marketing, monetary income, rural development

AUTEUR

FODOUOP KENGNE

Professeur, Université de Yaoundé I, Département Géographie